


MAI 2007 - Lettre n° 3



LA LETTRE

DU

c j 2 e

L'ÉDITO

LES PETITS PATRONS

BOSSENT 54H PAR SEMAINE

INTERVIEW D'UN PASSIONNÉ DE SON « JOB »

**Sébastien PELLICOT,
gérant de TST électrique**

Sébastien, depuis combien de temps as-tu créé ton entreprise ?

Cela fait maintenant 4 ans que j'ai décidé de me mettre à « mon compte ».

Ça serait à refaire ?

Je le referais bien sûr, c'est une aventure tellement enrichissante. Maintenant, chaque médaille à son revers. Chaque erreur d'un jeune créateur est inévitablement payée chèrement.

À propos d'erreurs, qu'elles sont celles que tu ne referais pas ?

Je pense que l'important n'est pas forcément d'éviter les erreurs mais surtout d'en tirer un enseignement positif. On ne peut être performant partout, gérer une entreprise nous interdit cependant d'être mauvais quelque part. Une chose très importante que j'ai mis bien trop longtemps à comprendre : la valeur de mon temps. J'ai mis plusieurs années à réaliser que mon temps n'était pas infini et qu'il avait un coût important pour ma société. Alors, apprenons vite à déléguer ce qui n'est pas essentiel à notre activité et n'oublions pas de déléguer aussi les « emmerdes ».

Des conseils à donner ?

Oui bien sûr, j'en aurais des dizaines, mais tu sais aussi bien que moi que l'expérience n'est valable que pour ceux qui l'ont vécue. Je pourrais cependant te donner une réponse : ne pas se mentir car finalement chacun d'entre nous est capable d'avoir suffisamment de bon sens pour connaître ses forces et ses faiblesses. Il suffit juste de ne pas repousser à demain le (parfois) difficile constat.

Merci Sébastien

LE CJ2E RÉCOMPENSE À L'HONNEUR UN MEMBRE

RAPPEL : Le Cj2e récompense les meilleurs de ses membres. Au cours de l'Assemblée Générale, et comme chaque année, le Cj2e décernera ses prix d'honneur.

Voici un rappel des heureux gagnants pour 2006. Mais pour 2007, avez-vous pensé à déposer un dossier ? Non ? Si vous-même ne croyez pas en votre entreprise qui y croira ? Dépêchez-vous ! Il ne vous reste que peu de temps.

Contact : Marie Odile LEFORT au 01 69 49 61 11

Le prix de la Création 2006, pour sa 6^{ème} édition et récompensant une toute jeune entreprise en phase de démarrage, a été remis à Étienne MARX, fondateur de FAIRWAY STRATÉGIE. Étienne MARX est Consultant en Indicateurs de Gestion et Tableaux de Bord pour le pilotage de l'entreprise.

Le jury a été particulièrement impressionné par la rigueur et le professionnalisme de sa démarche de création.

Le Prix de la Réussite 2006, pour sa 3^{ème} édition et récompensant une entreprise ayant commencé à bien développer son activité, a été remis à Alain GERVAIS de la société ALTICLIC, réalisant des photographies en perspective aérienne qui présentent sous un angle tout à fait inhabituel et grâce à un mâât télescopique, les personnes, les biens, les activités...la vie tout simplement. Avec le recul et la hauteur de prise de vue, les sujets sont mis en valeur de manière spectaculaire !

Le Prix de l'Entreprise en Développement 2006, premier du genre et décerné conjointement avec la CCI Essonne, récompensant une entreprise sur la voie de la pérennisation et ayant mis en place un programme d'investissement, d'embauche, de formation, a été remis à Franck BAUDRAT de la société Sinergis Communication, agence de communication et de publicité. Sinergis est devenue l'une des agences de communication de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine, et a comme clients Clariant, Gaz de France, etc.

Un membre du Cj2E est à l'honneur dans le journal l'ENTREPRISE de janvier : Olivier BOUDON. Il a créé S21B en 1998. S21B est spécialisée dans les services informatiques pour les PME. La société compte à ce jour 15 salariés et est située aux Ulis.

Être à la tête d'une entreprise suppose un véritable savoir-faire. Les premières expériences sont parfois difficiles.

Olivier nous fait part dans cet article de son vécu. Après avoir essuyé plusieurs déceptions liées à la volonté de donner toujours plus aux salariés (primes, 35 heures, avantages divers...), Olivier a changé son management. Les primes ne sont plus généralisées, elles sont strictement définies et dépendent de la production directe du salarié.

Cela a changé l'ambiance de la société qui commençait à se dégrader. Car trop donner est aussi néfaste que l'inverse. Pour la petite histoire : « Avant c'est la société qui payait le café. Résultat, je me retrouvais régulièrement à faire la vaisselle et les gens râlaient quand mon assistante oubliait d'acheter le café ! Aujourd'hui, j'ai un distributeur automatique payant et quand il est en panne, c'est le fournisseur qui se fait engueuler ! tout va bien... »



Chers membres,

D'importantes échéances qui engagent notre pays et les acteurs de l'économie que nous sommes, sont à prévoir prochainement.

Les promesses pleuvent mais nos entrepreneurs et chefs d'entreprises, sont en prise directe avec la réalité. Vous l'avez bien compris, la réussite de votre projet ne peut se faire tout seul. Vous faites partis de ceux qui sont décidés à vous battre.

Votre engagement dans la voie de l'entrepreneuriat prouve votre dynamisme et votre confiance en l'avenir et c'est cela qui doit animer et inspirer les actions du CJ2E. Son ambition est de vous faire gagner en efficacité. Ces axes séduisent de plus en plus de créateurs. Le moteur de notre association est votre participation qui a été nombreuse lors de nos derniers rendez-vous : 38 personnes au Petits Déjeuner « Tableau de bord » brillamment présenté par Étienne Marx, un de nos membres et 42 personnes au dîner animé par la ligue d'improvisation de l'Essonne sur la gestion du temps.

Ces occasions de se réunir ne sont pas une perte de temps mais l'art de se ménager de vraies pauses « réflexion » pour en faire des atouts de développement. Vous faites preuve de volonté de changement dans l'action.

Ce numéro 3 de notre journal veut multiplier les espaces de réflexion et d'échanges. N'hésitez pas à nous apporter vos témoignages et vos succès.

Alors soyez fiers d'être entrepreneurs et montrez-le.

Marie-Odile Haag Lefort, votre présidente.

PROGRAMME DES DÎNERS 2007:

24/05/07 : LES RÉSEAUX

Comment ça fonctionne ? (Jean Luc Arfi)

14/06/07 : AG, L'EXCELLENCE

Intervenant Joel Guillon

Alors que les 35 heures font encore débat, les artisans, commerçants, professions libérales et patrons de très petites entreprises bossent 54 heures par semaine en moyenne. C'est ce qu'affirme le premier baromètre du Groupe Caisse d'Épargne intitulé « La vie des professionnels », réalisé auprès de 1 500 petits patrons en décembre 2006 par l'institut LH2.

Prudence, ces 54 heures de travail hebdomadaires ne sont qu'une moyenne. Ainsi, 41 % travaillent plus de 60 heures par semaine, dont 23 % plus de 70 heures ! Ces agendas surchargés laissent peu de place aux vacances : 2,9 semaines par an en moyenne. Encore



plus impressionnant : 22 % des sondés ne prennent pas du tout de congés.

Ces conditions de travail éprouvantes n'entament pourtant pas l'enthousiasme des artisans, commerçants, professions libérales et patrons de TPE. Ainsi, 80 % déclarent prendre du plaisir à travailler, quelque soit le nombre d'heures passées au travail. Malgré leur activité prenante, 67 % se disent satisfaits de l'équilibre entre leur vie privée et leur vie professionnelle, et même 81 % pour les moins de 40 ans. Ils sont 56 % à penser que cet équilibre convient à leurs proches, contre 73 % des moins de 40 ans. Reste à savoir si leur famille partage le même avis ! Seulement 3 petits patrons sur 10, envisagent de réduire leur temps de travail en 2007. Deux raisons principales sont avancées : pouvoir consacrer plus de temps à leur vie privée (49 %) et se reposer (33 %).

La retraite, ils y pensent mais avouent qu'ils auront du mal à se retirer totalement. En moyenne, les artisans, commerçants, professions libérales et patrons de TPE aspirent à partir à la retraite vers 62 ans. En revanche, devenir « inactif » n'est pas envisageable pour beaucoup d'entre eux : 27 % prévoient de garder un pied dans leur activité et 16 % de commencer une nouvelle activité professionnelle.

Alors devant de tels chiffres...retroussons nos manches et continuons de sourire...

L'HISTOIRE DRÔLE DE LA PRÉSIDENTE :

Un samedi matin à la boutique « MACARONS GOURMANDS » :

Le client : « vous acceptez les chèques ? »

Marie Odile : « Bien sûr Monsieur! Nous acceptons l'échec mais préférons la réussite ! »

FORUM DES ADHÉRENTS

Cette rubrique est la vôtre. À chaque parution, nous vous donnerons la possibilité de vous faire entendre. Un coup de gueule, une information à faire passer, une réaction à un article ou tout simplement l'envie de partager une réflexion ou un poème, nous serons heureux de vous publier dans la lettre du CJ2E et d'apporter une réponse si besoin est.

Contact : f.haudrat@sinergis-communication.com

Bonjour, je souhaiterais connaître la procédure pour inscrire une question dans l'AG d'une SARL ?

La lettre de convocation à l'assemblée adressée à l'associé doit indiquer l'ordre du jour de la réunion (article 38 du décret n°67-236 du 23 mars 1967). C'est l'auteur de la convocation à l'assemblée qui détermine l'ordre du jour. Dans le silence de la loi et sauf clause contraire des statuts, les associés d'une SARL ne peuvent pas exiger l'inscription de projets de résolution à l'ordre du jour d'une assemblée (ordinaire ou extraordinaire). À défaut d'entente avec les gérants, tout associé peut solliciter du président du tribunal de commerce la désignation d'un mandataire AD HOC chargé de convoquer l'assemblée et de fixer un ordre du jour déterminé par eux.

Contrairement aux règles applicables aux sociétés anonymes, il n'est pas nécessaire que l'associé justifie être propriétaire d'une fraction minimale du capital social. En pratique, il est fréquent que, dans le silence de la loi, les statuts offrent aux associés la possibilité de mettre une question à l'ordre du jour et régissent alors les modalités d'inscription de projets de résolution par les associés.

SALONS PROFESSIONNELS

PROGRAMME DES SALONS

PROGIFORUM PARIS - du 5 juin au 6 juin 2007

Porte de Versailles (PARIS)

Description : salon des prologiciels de gestion.

SISEG / PROSEG - du 5 juin au 7 juin 2007

Porte de Versailles (PARIS)

Description : le salon international des services généraux et des achats hors production.

RH EXPO - du 5 juin au 6 juin 2007

Porte de Versailles (PARIS)

Entrée gratuite

Description : le salon des ressources humaines et du capital humain.

JOURNÉE CONTACT DCI, ÉDITION SPÉCIALE

Le 13 juin 2007

Maison de la Chimie (PARIS)

Type d'événement : Convention / Rendez-vous d'affaires

Entrée payante

Description : pour cette 8^{ème} édition, 80 donneurs d'ordre industriels français viendront chercher des solutions de sous-traitance complètes et compétitives délocalisées dans les pays à bas coûts.

CARAVANE DES ENTREPRENEURS / ÎLE-DE-FRANCE

Le 14 juin 2007

Terre Plein Edgar Quinet au Marché de la Création (PARIS)

Entrée gratuite

Description : rencontrez gratuitement des professionnels de la reprise et transmission d'entreprises. Information, formation, conseil, opportunités...

LOISIRS EN ESSONNE...

Les beaux jours arrivent, que cela ne nous empêche pas de travailler mais que cela ne nous empêche pas non plus de sortir!!

À PARTIR DE JUIN

Du 1^{er} au 30 juin

« Jardins secrets, secrets de jardins »

Tél. : 01.64.97.35.13

« Les surprises musicales de Chamarande »

Parc du domaine départemental de Chamarande.

Tél. : 01.60.82.25.32

Du 1^{er} au 24 juin

Festival « Les Couleurs du Jazz »

Tél. : 01 60 89 75 35 - www.lescouleursdujazz.com

Le 2 et 3 juin

« Le Marché de l'Herboriste »

Halle de Milly la Forêt

Tél. : 01 64 98 83 17 ou 01 64 98 86 93

« Rendez-vous aux jardins »

Conservatoire des Plantes (MILLY)

Tél. : 01 64 98 83 77 - www.cnpmai.net

« Tous à Vélo »

Fête nationale du vélo - www.tousavelo.com

Le 3 juin

« Foire à la Photo »

Bièvres - Tél. : 01.69.35.16.50

Du 6 au 29 juin

« Travailler la terre et nourrir les hommes à l'époque gallo-romaine »

Bibliothèque de l'Université d'Evry.

Tél. : 01.60.91.93.94